



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 33035

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la problématique de l'implantation de pylônes d'éoliennes sur le territoire. Il s'agit parfois d'une ressource importante pour les petites communes rurales qui se montrent souvent très favorables à l'implantation de pylônes sur leur territoires, soucieuses qu'elles sont de contribuer au développement durable et à la promotion des énergies renouvelables. Il souhaiterait avoir toutes les précisions sur les modalités d'imposition des éoliennes en matière d'impôts directs locaux et de taxe professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33035

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8928

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)